



SOIG

LES ARTS  
MARTIAUXSite internet :  
<http://www.soig.org>

# FEUILLE D'INSCRIPTION AU JUDO CLUB

## Saison 2017 - 2018

Nom						
Prénom						
Rue						
Code Postal						
Localité						
Téléphone Privé						
Téléphone (autres)						
E-mail						
Date de naissance						
Sexe						
Ceinture (couleur)						
Date d'obtention de la ceinture						
2 années de licence consécutive						
Poids						
Date d'expiration du passeport sportif						
Inscription pour les cours suivants	Lundi 19h00 - 20h30 <b>ados et débutants</b>	Mercredi 14h00 - 15h00 <b>enfants 1</b>	Mercredi 15h15 - 16h15 <b>enfants 2</b>	Mercredi 16h30 - 18h00 <b>enfants 3</b>	Mercredi 19h00 - 20h30 <b>cours renforcé</b>	Samedi 12h30 - 14h00 <b>Cours renforcé</b>

Contrôle des pièces à fournir lors de l'inscription (partie réservée au club)

<b>Cotisation 155 EUROS</b> à adresser à l'ordre de "section judo" (moins 10 Euros pour frères et sœurs)	<b>Paiement FFJDA</b>
<b>Certificat médical</b>	<b>Photo récente</b> (nom et prénom au verso)

**Droit à l'image :** J'autorise le Club à utiliser mon image (ou celle de mon enfant) pour promouvoir ses activités, ceci dans le cadre du dojo, lors de compétitions, sur son site Internet ou sa page Facebook.

**NOTA:** 1) Tout dossier d'inscription se compose obligatoirement des éléments suivants:

- > Cette feuille complétée et corrigée si nécessaire
  - > Le chèque de cotisation
  - > Le certificat médical (ou la présentation du passeport sportif avec le cachet du médecin)
- Attention : la mention "apte à la compétition" doit figurer pour les compétiteurs sur le certificat médical.

2) Tout licencié doit respecter le règlement intérieur du club et s'engager à respecter la déontologie propre aux Arts Martiaux. Tout manquement à l'une de ces deux règles entraînera sa radiation du club.

Date et signature du tuteur légal :